

# Une lettre de Maurice Wilmotte a Hugo Schuchardt

Autor(en): **Pierret, Jean-Marie / Swiggers, Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **57 (1993)**

Heft 225-226

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399904>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## UNE LETTRE DE MAURICE WILMOTTE A HUGO SCHUCHARDT\*

Dans le Schuchardt-Nachlass conservé à la Bibliothèque universitaire de Graz figure une carte postale de Maurice Wilmotte au linguiste-romaniste Hugo Schuchardt. Maurice Wilmotte (1861-1942), fondateur des études romanes en Belgique<sup>(1)</sup>, y informe son collègue de Graz à propos d'un point de dialectologie wallonne<sup>(2)</sup>. La lettre est apparemment une réponse à une demande d'information de la part de Hugo Schuchardt (1842-1927), qui procédait souvent dans ses recherches par des enquêtes épistolaires<sup>(3)</sup>.

---

(\*) Nous tenons à remercier M. Hans Zotter, M. Walter Slaje et Mme Michaela Wolf (Universitätsbibliothek Graz, Manuskriptabteilung) de nous avoir autorisés à publier des extraits de la correspondance de Schuchardt.

(1) La philologie romane a été introduite dans le programme des études universitaires en Belgique d'abord à l'Université de Liège en 1890-1891, à la suite du rapport préparé par Maurice Wilmotte pour le Ministère de l'Éducation nationale sous le titre *L'enseignement de la philologie romane à Paris et en Allemagne (1883-1885)*. Sur l'histoire de la philologie romane à l'École Normale des Humanités et à l'Université de Liège, voir M. Delcourt - M. Derwa, « Les débuts de la philologie romane », *Marche Romane* 18, 1968, pp. 3-11.

Sur la personnalité et l'œuvre de Wilmotte, voir les *Mélanges Wilmotte*, Paris, 1910 [cf. n. 25] et les nécrologies dans *Romania* 67, 1942-43, pp. 413-414 et *Revue des langues vivantes* 8, 1942, pp. 170-173, et le numéro 17 de *Marche Romane*, 1967. On y ajoutera l'article de M. Delbouille - R. Massart, « L'école liégeoise de philologie romane, Maurice Wilmotte, ses collègues et leurs disciples », *Bulletin de l'Association des Amis de l'Université de Liège* 4, 1950, pp. 53-85 [article repris dans M. Tyssens - Fr. Tilkin - P. Delbouille (éds), *Les romanistes liégeois. Deux chroniques pour un centenaire*, Liège, 1990, pp. 7-54].

(2) On ajoutera donc notre document à la correspondance publiée par O. Jodogne, « Maurice Wilmotte et ses travaux de dialectologie wallonne (d'après ses lettres à Gaston Paris) », *Bulletin de la Commission Royale de Toponymie & Dialectologie* 41, 1967, pp. 57-80.

(3) C'est d'ailleurs par des échanges épistolaires avec des collègues et des diplomates que Schuchardt a pu constituer une grande partie de sa documentation sur les créoles transatlantiques.

Sur les conceptions de Schuchardt, voir e.a. E. Richter, « Hugo Schuchardt, 1842-1927 », *Archiv für das Studium der neueren Sprachen* 154, 1928,

Le mot sur lequel Schuchardt a interrogé Wilmotte est le mot «cuillère». Ce mot pose, de façon combinée, un problème d'étymologie<sup>(4)</sup> et un problème morphologique dans le domaine roman, et plus particulièrement gallo-roman<sup>(5)</sup>. On sait que le mot courant pour «cuillère» en latin est *LIGULA*<sup>(6)</sup> (var. *LINGULA* > roum. *lingură*); celui-ci a été évincé par le mot latin *COCHLEAR* désignant une palette creuse munie d'un manche ou pourvue d'une pointe permettant de manger des escargots. A partir du pluriel *COCHLEARIA*, le latin a refait un singulier *COCHLEARIUM*, qui explique les formes it. *cucchiaio*, log. *kogardzu* et port. *colher*. En français, le mot est devenu *cuillere*, *cuillier*, forme du genre masculin jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle, attestée au féminin dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle<sup>(7)</sup>. La forme française pourrait remonter à *COCHLEARIUM*, mais on la rattachera plutôt à *COCHLEARIS*, forme attestée en latin

---

pp. 224-258 (réimpression dans E. Richter, *Kleinere Schriften zur allgemeinen und romanischen Sprachwissenschaft*, Innsbruck, 1977, pp. 473-504); E. Richter, «Hugo Schuchardts wissenschaftliche Persönlichkeit», *Die neueren Sprachen* 36, 1928, pp. 35-45 (réimpression dans *Kleinere Schriften...*, o.c., pp. 505-514); Th. Vennemann - T. Wilbur, *Schuchardt, the Neogrammarians, and the Transformational Theory of Phonological Change*, Frankfurt, 1972; K. Lichem - H.J. Simon (éds), *Hugo Schuchardt: Schuchardt Symposium 1977 in Graz*, Wien, 1980; P. Swiggers, «Hugo Schuchardt: le point de vue d'un romaniste dans la querelle autour des lois phoniques», *Beiträge zur romanischen Philologie* 21, 1982, pp. 325-328; P. Swiggers, «Linguistique générale et linguistique romane chez Hugo Schuchardt», D. Kremer (éd.), *Actes du XVIII<sup>e</sup> Congrès International de Linguistique et de Philologie romanes (Trèves 1986)*, Tübingen, 1989, vol. VII, pp. 80-90.

- (4) Voir le REW<sup>3</sup>, p. 191 (n° 2012): 1. *cochlear*, 2. *cochlearium*. Meyer-Lübke note: «\*CUCHLIARIUM, Schuchardt Zs. 26, 318 ist nicht nötig» et «\*CO-CILIARIUM Schuchardt Zs. 22, 398 erklärt -u- nicht». Schuchardt a consacré une partie importante (pp. 12-53) de son travail «Romanische Etymologieen II» (*Sitzungsberichte der philosophisch-historischen Classe der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften*, Bd. 141, III. Abhandlung, Wien, 1899) à *cochlea* et ses variantes; le domaine wallon n'y est guère traité.
- (5) Voir la synthèse dans le FEW II/1, pp. 827-829, s.v. *COCHLEAR* (où sont citées des formes wallonnes comme e.a. liégeois *cwî*, namurois *couï* et malmédien *keyî*).
- (6) A. Ernout - A. Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, 1985<sup>4</sup> (réimpression), p. 360, s.v. *lingō*: «*ligula*, cuiller. Souvent écrit *lingula*, soit par suite d'une confusion avec *lingula* (de *lingua*, qui a parfois le sens de 'cuillerée'), soit parce que le mot a été reconstruit secondairement sur *lingō*. D'après Martial, 14, 120, *ligula* était la forme de la bonne société, *lingula* celle des ignorants». Cf. REW<sup>3</sup> p. 408 (n° 5036).
- (7) Cf. Tobler - Lommatzsch, Bd. II, col. 1132 (s.v. *cuillier*). Le TLF donne une attestation de *cuiller* fém. dès 1160-74 (Wace).

médiéval dès le IX<sup>e</sup> siècle<sup>(8)</sup>. C'est d'ailleurs à partir de COCHLEARIS qu'on peut expliquer les formes esp. *cuchara*<sup>(9)</sup> et anc. port. *colhar(a)*. L'étymologie de «cuillère» avait déjà été traitée par Diez<sup>(10)</sup> et Ascoli<sup>(11)</sup>, et par Baist<sup>(12)</sup>. Vers 1900, Schuchardt s'est également occupé de l'aspect étymologique du problème. En 1898, il publie dans la *Zeitschrift für romanische Philologie* t. 22 une petite note sur bol.(ognese) *cuslir* > *coc(h)learium*<sup>(13)</sup>, où il propose l'étymologie \*COCILIARIUM. En 1902 il revient au problème dans la même revue (*ZrP* 26) et y défend l'étymologie \*CUCHLIARIUM.

Pour les notes publiées dans la *ZrP* 26, Schuchardt se base sur les informations fournies par Wilmotte, sollicité en 1901 (comme le suggère la formule d'excuses «pour le retard»). On peut supposer que Schuchardt voulait, en l'absence d'atlas dialectaux<sup>(14)</sup>, contrôler et compléter les données fournies par Horning. Wilmotte lui a fourni une poignée de formes, limitées à la province de Liège, en indiquant la prononciation de certaines formes graphiques que Schuchardt a dû retrouver chez Horning<sup>(15)</sup>. Nous commenterons les informations qu'il a fournies à Schuchardt après avoir donné l'édition de sa lettre.

- 
- (8) Voir J.F. Niermeyer, *Mediae Latinitatis lexicon minus* (éd. C. Van de Kieft), Leiden, 1984, p. 194.
- (9) Sur *cuchara* et *colhar(a)*, voir C. Salvioni, «Miscellanea etimologica e lessicale» [sic], *Romania* 39, 1910, pp. 433-475 (pp. 441-442) et A. Thomas, *Romania* 41, 1912, p. 451.
- (10) F. Diez, *Etymologisches Wörterbuch der romanischen Sprachen*, Bonn, 1887<sup>5</sup>, p. 114.
- (11) G.I. Ascoli, «Varia», *Archivio glottologico italiano* 14, 1898, pp. 336-352 (n° 5: «*coslario* e *coclario*»).
- (12) G. Baist, «Die spanische Sprache», dans G. Gröber (éd.), *Grundriss der romanischen Philologie* vol. I (2. vermehrte Auflage), Strassburg, 1904-1906, p. 903 (propose \*COCCLEAR pour esp. *cuchara*). Signalons que Meyer-Lübke (REW, p. 191) attribue cet article à tort à J. Cornu.
- (13) Cf. Ascoli, a.c., p. 352.
- (14) Signalons que l'ALF, vol. III contient une carte (n° 367) pour «cuillère» (le volume III a été publié en 1903). Voir, en complément, Ch. Bruneau, *Enquête linguistique sur les patois d'Ardenne*, t. I: A-L, 1914, p. 241 (*cuiller*: au nord, masculin; au centre et au sud, féminin).
- (15) Pour *pòy* et *pòyu*, il doit s'agir de: A. Horning, c.r. de P. Marchot, *Le patois de Saint-Hubert*, dans *ZrP* 15, 1891, pp. 558-563 (p. 560: *poiou* 'poilu'; pp. 560-561: *poyedš* 'poil'; pp. 560-561: *poy/püy* 'poule'). Voir aussi A. Horning, «Zur Kunde des Neuwallonischen» *ZrP* 9, 1885, 480-496 (voir les formes citées pour «poule» aux pp. 486 et 492). Voir aussi A. Horning, «Die Mundart von Tannois», *ZrP* 16, 1892, pp. 458-474 pour la forme *poy* (p. 474). Sur *pòy/püy* (anc. fr. *poille*) (< \*PULLIUS/PULLIA), voir FEW IX, 533-534: formes citées pour Malmedy, Verviers, Liège, Neufchâteau, Dinant, Givet, Philippeville, Charleroi et Nivelles; sur *pòyu* (fr. *pelu* < PILUTUS), voir FEW VIII, 512 (formes citées: malmédien *poyv*; liégeois *poyou*; namurois *pouü*).

### Édition de la lettre

[Dates des cachets postaux: Liège, 13 janvier 1902; Graz, 15.1.02; adresse: Monsieur Hugo Schuchardt/Professeur, Elisabethstr. 6/Graz (Styrie)/Autriche].

Mon cher collègue,

Le wallon *cui* (= *kwi*) n'est qu'une des nombreuses formes de nos patois; voici celles que j'en relève dans quelques villages de la province de Liège: *kuwī* (*u* = *u* all.) à Aywaille, à Beaufays, à Grand-Halleux; *kuy* plus au Sud; *kili* à Herve (*kūli* en Hesbaye, au N.O. donc); *kīyī* à Jalhay (frontière allemande) et *kēyi* à Malmédy (enclave wallonne en Prusse rhénane). Je crois donc à *kūli*, *kili*, *kīy*, *ki* (Hesbaye) ou *kuli*, *kuwi*, *kwi* (comp. *pōy* = poule, *pōyu* = poilu, etc., dans Horning).

Bien à vous et mes excuses pour le retard.

[signature:] MWilmotte

### Commentaire des formes citées

Wilmotte a fourni à Schuchardt essentiellement des informations sur le mot «cuillère»; ce mot a fait l'objet d'une carte et d'une notice dans l'ALW (vol. IV, notice 115)<sup>(16)</sup> de Jean Haust et de ses continuateurs. On peut donc comparer les formes que Wilmotte mentionne aux variantes relevées par l'ALW.

Les localités citées par Wilmotte portent le sigle suivant dans la *Carte systématique de la Wallonie*<sup>(17)</sup>: Aywaille [L 118], Beaufays [L 108], Grand-Halleux [B 2], Herve [Ve 10], Jalhay [Ve 32], Malmédy (actuellement: Malmedy) [My 1]. Les communes d'Aywaille et de Beaufays ne sont pas représentées sur les cartes de l'ALW. Les points les plus proches sont, pour Aywaille: Sprimont [L 113], Comblain-au-Pont [L 116], Xhorris [H 67] et Harzé [H 68]; pour Beaufays: Embourg [L 101], Esneux [L 106] et Louveigné [L 114].

(16) *Atlas linguistique de la Wallonie. Tableau géographique des parlers de la Belgique romane d'après l'enquête de Jean Haust et des enquêtes complémentaires*, vol. IV (publié par J. Lechanteur), Liège, 1976, pp. 235-237.

(17) J. M. Remouchamps, «Carte systématique de la Wallonie», *Bulletin de la Commission Royale de Toponymie & Dialectologie* 9, 1935, pp. 211-271. Dans cette carte, chaque commune est désignée par un sigle composé d'une ou deux lettres reprises au nom du chef-lieu de l'arrondissement ou de la région et d'un numéro d'ordre.

Le vocable «cuillère» se présente sous deux types différents en Wallonie: le premier continue l'ancien masculin «cuiller» et couvre une zone comprenant le domaine proprement wallon et le domaine lorrain; le second est le féminin «cuillère», qui couvre tout l'ouest de la Belgique romane (*cu.îre, cu.yêre, culyêre, culîre, tchulîre*, etc.). Dans la première zone, le [ʌ] mouillé intervocalique présente trois traitements différents. Il peut s'affaiblir en yod, d'où des formes telles que: *coyî, couyî, cuyî, kèyî, kiyî* (qui a subi une contraction en *kîy, kî, kî*), etc. Il peut disparaître, d'où: *couî, couwî* (avec un *w* pour combler l'hiatus), *cwî*<sup>(18)</sup>, etc. Dans l'extrême nord-est de la province de Liège, ainsi que dans le sud-wallon et en lorrain, il subsiste sous une forme dépalatalisée, d'où: *culî, kilî, kilyè, kèlî*, etc.

La forme *couwî*, donnée par Wilmotte pour Aywaille, Beaufays et Grand-Halleux, n'a été relevée par l'ALW qu'à Embourg [L 101]<sup>(19)</sup>; dans cette région, on a généralement noté *couyî*<sup>(20)</sup>. La forme *couy*, citée comme vivant «plus au sud», n'apparaît pas dans le tableau de l'ALW<sup>(21)</sup>. Dans la région de Herve apparaît *kilî / kili* (avec le *i* final semi-long), noté assez correctement par Wilmotte. En revanche, *culi* n'a pas été recueilli en Hesbaye ni dans aucun parler de Wallonie; l'ALW mentionne seulement *culî* (avec un *î* long) dans trois points de la zone wallo-picarde (Ph 37, Ch 33 et 61). La forme de Malmedy a un *î* long (*kèyî*)<sup>(22)</sup> et celle de Jalhay, un *i* bref (*kiyî*)<sup>(23)</sup>.

Les formes citées par Wilmotte sans localisation, et qui doivent constituer la réponse à des questions posées par Schuchardt à propos de

- (18) Cf. J. Haust, *Le dialecte wallon de Liège, 3: Dictionnaire français-liégeois*, Liège, 1948, p. 128: *on cwî*. Cf. J. Haust, *Le dialecte wallon de Liège. Dictionnaire liégeois*, Liège, 1933, p. 192 (*cwî*: cuiller, cuillère). Sur *cui*, voir Schuchardt dans *ZrP* 26, p. 318: «wall. (nam.) *cui* ist von Littré mit Unrecht dem Nom. *cóchlear* gleichgesetzt worden».
- (19) Haust, *Dictionnaire français-liégeois*, o.c., p. 128 donne cette forme pour La Gleize.
- (20) C'est la forme que Haust, *Dictionnaire français-liégeois*, o.c., p. 128 note pour Esneux.
- (21) On peut se demander s'il ne s'agit pas d'un lapsus calami pour *kuyî/kuyi*, formes effectivement bien répandues au sud de la zone considérée (voir ALW).
- (22) Cf. aussi FEW, o.c. II/1. Le FEW signale pour Liège la forme *cwî*, en ajoutant H (= Haust).
- (23) Si l'enquête de Malmedy peut parfois présenter certains problèmes aux rédacteurs de l'ALW, celle de Jalhay, en revanche, a été vérifiée complètement deux fois, d'abord par Haust lui-même (en 1928), puis par É. Legros (en 1934-35), et l'on peut donc accorder toute confiance aux notations qui ont été effectuées dans cette localité (ALW 1, pp. 46-47).

graphies difficiles à interpréter, sont toutes attestées dans les tables de l'ALW, à l'exception de *culi* (<küli> chez Wilmotte, qui doit être lu *culî*) et de *couli*, qui n'a pas été relevé.

*Kili*, avec un *i* bref final, apparaît dans les points Na 130, Ve 24 et 31, Vi 32 et 47; avec un *i* final semi-long à Ch 72 et Ve 8 (voir ci-dessus); avec un *i* long final (*kilî*), dans les régions de Na, Ph, L, Ve et Vi<sup>(24)</sup>.

*Kîy* (noté <kiy> et <ki> par Wilmotte), avec un *î* long (*ki* avec *i* bref ou semi-long à Vi 25), a été noté au sud-ouest du domaine belgo-roman, dans les régions de Givet, D, Ne et Vi, et non en Hesbaye.

*Couwi* (<kuwi> chez Wilmotte) est mentionné en deux points seulement: Ni 19 et B 14, la forme avec un *î* long final (*couwî*) étant plus répandue.

Il en va de même pour *cwi* (<kwi> chez Wilmotte), donné en cinq points seulement (D 38, W 21, 35, 36 et H 39): la forme *cwî* est plus fréquente (régions de W, H, L et Ma) et la forme avec un *i* final semi-long est fournie pour les points Ni 20 et H 1.

Les vocables *poye* 'poule' et *poyou* 'poilu(e)', cités d'après Horning<sup>(25)</sup>, sont bien connus dans le dialecte liégeois<sup>(26)</sup>.

Les renseignements fournis par Wilmotte, en l'absence d'outils de travail de valeur, sont intéressants. Fournis à l'occasion d'une demande d'information, ils ne présentent point la richesse de la documentation qu'a pu accumuler un Jean Haust, par exemple. Ce qui amoindrit toutefois leur valeur est leur manque d'exactitude phonétique. On sait que Wilmotte ne fut pas dialectologue de terrain. Les faiblesses des renseignements se marquent surtout dans la notation de la durée du *i* final, qui, on le sait,

(24) Pour *kilî*, voir J. Haust, *Dictionnaire français-liégeois*, o.c., p. 128 (forme notée pour Glons, Argenteau, Warsage, Verviers), et J. Haust, *Dictionnaire liégeois*, o.c., p. 192.

(25) Voir ci-dessus n. 15. Horning y renvoie aussi, pour les formes *poyedš* et *poiou* à une note de M. Wilmotte dans *Revue des patois gallo-romans* 1, p. 227. Signalons que Horning a fourni une contribution au volume d'hommage à Wilmotte: « Wortgeschichtliches aus den Vogesen », dans *Mélanges de philologie romane et d'histoire littéraire offerts à Maurice Wilmotte*, Paris, 1910, pp. 231-244.

(26) Voir J. Haust, *Dictionnaire liégeois*, o.c., p. 507.

a en wallon une importance particulière, aussi bien en diachronie, qu'en synchronie. La longueur est un trait pertinent en wallon, mais il importe de préciser que l'opposition est binaire et non ternaire. Contrairement à ce que pourrait faire croire la notation «semi-longue» de l'ALW, il n'existe pas en Wallonie de parler utilisant de manière pertinente l'opposition «longue» ~ «semi-longue» ~ «brève». Les «semi-longues» doivent être interprétées, selon les parlers, soit comme des longues, soit comme des brèves, l'opposition «longue» ~ «brève» étant la seule phonologiquement utilisée en Wallonie<sup>(27)</sup>.

Louvain-la-Neuve. Jean-Marie PIERRET - Pierre SWIGGERS

---

(27) Voir J. Lechanteur, «L'Atlas linguistique de la Wallonie (A.L.W.) et la phonologie: quelques réflexions», *Marche Romane* 22, 1972, pp. 91-100.



